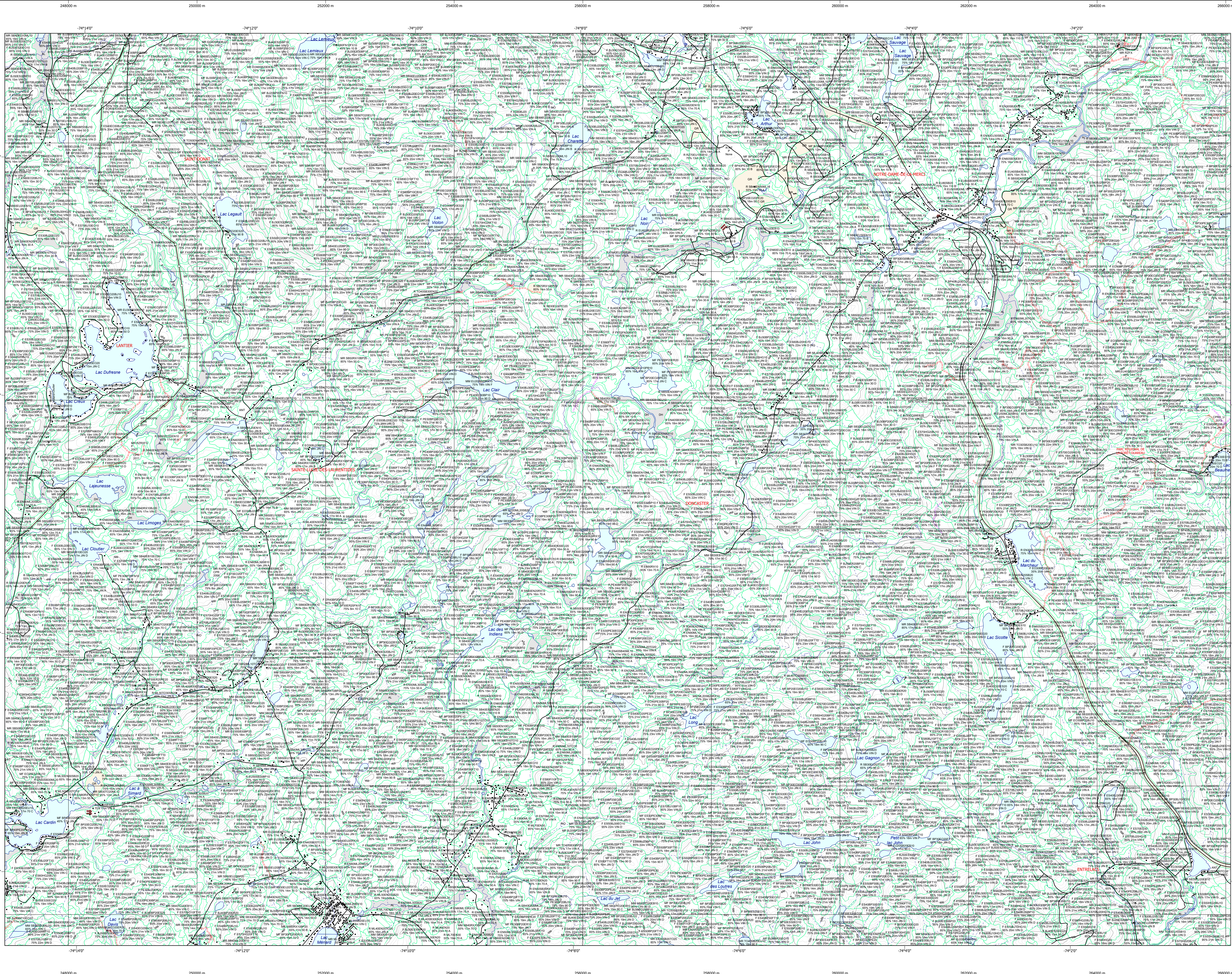


# Carte écoforestière

## STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
F#000000A10	Essence de Sa APPT	X	X	X	X
F#000000A10	Général du couvert forestier (NF)	X	X	X	X
12	Hauteur (mètres-pieds)	X	X	X	X
CT	Intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
CP	Classe de coupe	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
F#	Classe de coupe	X	X	X	X
10	Cote de coupe de Sa APPT	X	X	X	X

Le diamètre est estimé par défaut, soit avec des valeurs  $\pm 5\%$  à l'exception de la valeur  $25\% (\pm 2\%)$ .

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F#000000A10	R#000100	EP	CP	DH	NF
75% 12m JN1U	75% 4m 20 U	CT 2007	2018		

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**  
Les réseaux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.  
**RÉSINEUX**  
Les réseaux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUX**  
Les réseaux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE SANS DOMINANCE**  
Les réseaux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUX**  
Les réseaux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.  
**FEUILLEUX**  
Les réseaux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUX	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB Épérite blanche	BO Bouleau gris	FO Fôine noire
EN Épérite noire	BJ Bouleau jaune	FR Fôine rouge
EU Épérite rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FR Fôine rouge
EV Épérite de Norvège	CB Chêne blanc	FX Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Chêne cerise	FE Feuillus exotiques
MI Mélèze hybride	CG Chêne à gros fruits	FZ Feuillus redessés indifférents
MA Mélèze asiatique	CH Chêne à gros fruits	CH Chêne à gros fruits
ML Mélèze laricin	CI Chêneicolore	NC Noyer cendré
MC Mélèze commun	CM Chêne rouge	NE Noyer noir
PC Pin rigide (des cônesux)	CR Chêne rouge	CA Ome d'Almatique
PN Pin noir	CT Chêne rouge	CA Ome d'Almatique
PI Pin sylvestre	EA Élabé argenté	CV Ostryer de Virginie
PE Pin raie	EB Élabé rouge	PE Peuplier hybride
RS Résineux résistants (de l'Est)	ES Élabé à sucre	PE Peuplier naturel
RE Résineux résistants (de l'Ouest)	ES Élabé à sucre	ES Élabé à sucre
RX Résineux indifférents	FR Fôine blanc d'Amérique	PT Peuplier décoloré
SB Sapin Baumeier	FR Fôine blanc d'Amérique	FT Fôine à grandes feuilles
TH Thuya occidentale	TA Tâleu d'Amérique	TA Tâleu d'Amérique
		FN Feuillus non commerciaux

PEUPLIEMENTS ÉQUIVALENTS	10	30	50	70	90	110	130
ÉQUIVALENTS	(0 à 20)	(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)	(121 et plus)
PEUPLIEMENTS ÉQUIVALENTS	Jeunes inéquiennes (JN)			Vieux inéquiennes (VN)			

**Étage**  
Intérieur (INF)      Supérieur (SUP)

Monotage (MO) : Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en densité > 25%  
ex: 110

B-étage (BI) ex: 120C : Couverture > 25% et Couverture > 25%

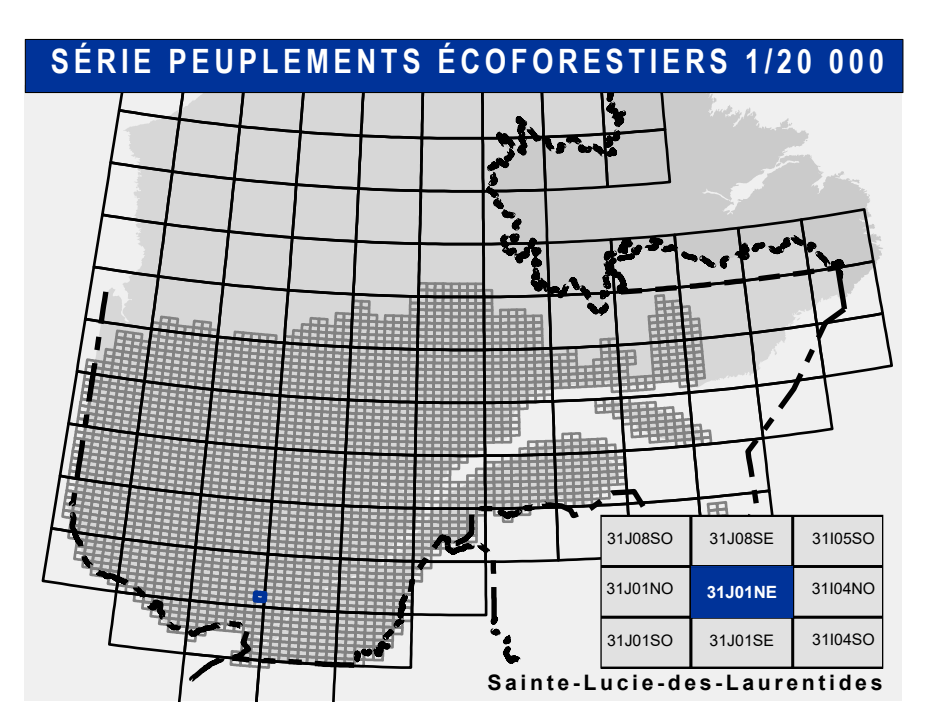
Multitage (MU) : Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres ou plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inéquiennes (JN) et vieux inéquiennes (VN).

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CD Coupe à diamètre limité
DT Dépeçage total	CE Coupe à diamètre limite
EP Epidémie grave	CE Coupe à diamètre limite
VER Végétation grave	CP Coupe progressive inéguilire
	CP Coupe progressive inéguilire
	CP Coupe progressive inéguilire

**INTÉRIEURS D'ORIGINE**  
BRO Broussaille  
CBA Coupe par bandes  
CBT Coupe par bande totale  
CVD Coupe avec protection des tiges à diamètre variable  
CFF Coupe d'ensemencement final  
CFF Coupe progressive inéguilire phase finale  
CFF Coupe progressive inéguilire (coupe finale)  
CFF Coupe avec protection de la haute  
CPR Coupe avec protection de la régénération  
CPT Coupe avec protection des petites tiges marquées et des rebuts  
CRB Coupe de récupération dans un brûlis  
CRS Coupe avec réserve de semencier  
CS Coupe de succession  
CT Coupe totale  
DT Dépeçage  
ENS Ensemencement  
ENL Ensemencement avec mini-semis  
EPL Éclaircie commerciale  
F Friche  
PLR Plantation de boulares  
PLR Plantation de taches nues  
PLR Plantation de semis en récipients  
RRR Réajustement de régénération pour constituer l'équivalent d'une plantation  
REA Réajustement de régénération pour constituer l'équivalent d'une plantation  
REA Réajustement de régénération pour constituer l'équivalent d'une plantation  
RPA Réajustement de régénération pour constituer l'équivalent d'une plantation  
RPA Réajustement de régénération pour constituer l'équivalent d'une plantation

CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH	Déclivité ou semi-déclivité humide	A Nulle 0% à 3%
DS	Déclivité ou semi-déclivité sèche	B Faible 4% à 9%
AL	Altiplano	C Douce 9% à 15%
		D Modérée 16% à 20%
		E Forte 21% à 40%
		F Escarpée 41% à plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
AP Aire d'emplacement et d'ébranchage de plus d'un arbre	LNE Ligne de transport d'énergie
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	NF Mieux favorisé perturbé par l'activité humaine (Doux à vocation forestière)
ANT Mieux favorisé perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
CFO Camp forestier	RO Route et autoroute (empirés)



- Voies de communication et ponts**
  - Classe 1, HN - Hors norme
  - Classe 2
  - Classe 3
  - Classe 4-5
  - NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
  - NF : Non forestier (Adresse Québec)
  - Pont forestier
- Hydrographie écoforestière**
  - Cours d'eau intermittent
  - Cours d'eau permanent, canal
  - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
  - Bâtiment, silo, réservoir
  - Chute, rapide, écueil
  - Centre de ski alpin
  - Hydrobase
  - Mine à ciel ouvert
  - Pyloène
  - Terrain de camping
  - Tour de télécommunication, tour
  - Barrière, barrage de castor
  - Remonte mécanique
  - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
  - Courbe de niveau mètre
  - Courbe de niveau intermédiaire
  - Esker
- Peuplement écoforestier**
  - Peuplement écoforestier
  - Peuplement improductif
  - Peuplement non forestier
- Métadonnées**
  - Surface de référence géodésique
  - Système de référence géodésique
  - Projection cartographique
  - Origine des altitudes
  - Équidistance des courbes de niveau
  - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
  - Coordonnées géographiques au centre de la feuille
  - Longitude d'origine (méridien central)
  - Latitude d'origine (équateur)
| Coordonnées d'origine | X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre |
| Facteur d'échelle | 0.9999 |
- Morcellement**
  - Morcellement foncier
- Frontières**
  - Frontière internationale
  - Frontière interprovinciale
  - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

**Sources**  
Donnée : Assise cartographique (données topographiques) hydrographiques superficielles  
Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
14/04/2005 / 08/06/2022

**Informations forestières**  
Nombre inventaire : 5e programme  
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recensement prioritaire) : 2018  
Date de mise à jour provinciale : Juin 2022  
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

**Réalisation**  
Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs  
1705, de l'avenue Dufferin, Québec (Québec) G1R 4T9  
Date de mise à jour provinciale : Juin 2022

**Diffusion** : Direction des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**  
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec

